

PROMOUVOIR UNE MOBILITÉ DURABLE

**LISTE
D'ATTENTE**

DESCRIPTIF ET OBJECTIFS

Dans un contexte de changement climatique, de pollution de l'air, de diminution et de renchérissement des ressources énergétiques, l'enjeu est de contribuer à la préservation de l'environnement en permettant **à tous d'avoir accès à des solutions de mobilité**, notamment aux personnes se trouvant en situation de vulnérabilité sociale.

L'ambition est d'**expérimenter, de mutualiser ou de coopérer afin de réduire l'impact des déplacements sur l'environnement** par :

- La réduction des déplacements : leur nombre et la distance parcourue
- Les modes de déplacements : actifs (marche, vélo...) et/ou partagés
- L'utilisation de moyens de transport plus respectueux de l'environnement

Il s'agit de :

- Développer de nouvelles solutions pour les mobilités quotidiennes de tous
- Assurer à la population l'accès aux services et à leur emploi
- Inciter à la mobilité douce et active
- Encourager de nouvelles pratiques de mobilité qui privilégient le collectif, le partage et/ou la solidarité : covoiturage, transport collectif de personnes, auto-stop organisé, transport solidaire, autopartage entre particuliers
- Viser l'équité et la liberté de circulation
- Ou favoriser le développement de services qui permettent de diminuer le besoin de mobilité

NE PAS AVOIR DÉBUTÉ VOTRE PROJET AVANT LE DÉPÔT DE VOTRE PRÉ-DEMANDE D'AIDE !

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE :

- **AU MAILLAGE TERRITORIAL DES SERVICES**
- **À L'IMPLICATION DES ACTEURS LOCAUX ET DES CITOYENS DANS UNE LOGIQUE DE COOPÉRATION**
- **À LA PRISE EN COMPTE DES PROJETS EXISTANTS**
- **À L'INTÉGRATION DES ENJEUX DE TRANSITIONS, NOTAMMENT ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE**
- **AUX PROBLÉMATIQUES LIÉES À L'ARTIFICIALISATION ET L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS**

PROMOUVOIR UNE MOBILITÉ DURABLE

LISTE D'ATTENTE

ACTIONS SOUTENUS

- Ingénierie de projets, de mise en réseau ou de coopération
- Études pour la mise en place de solutions favorisant la mobilité quotidienne et l'accessibilité du territoire
- Émergence et développement de plateformes de mobilité solidaire
- Actions d'animation, de coordination, de communication, de promotion, d'information, d'éducation, de sensibilisation, de formation, d'expérimentation et/ou de recherche
- Événements, ateliers
- Actions concourant au développement des transports doux et actifs, du développement des modes de déplacement collectifs et alternatifs
- Développement de la cyclo-logistique, notamment auprès des personnes fragiles et en faveur du maintien des liens de proximité
- Investissement dans les infrastructures de recharge et d'avitaillement de vecteurs énergétiques décarbonés pour la mobilité
- Développement du stationnement vélo sécurisé et autres services aux cyclistes

NE SONT PAS ÉLIGIBLES

- Les SCI et les particuliers
- Les dépenses d'auto-construction
- Les contributions en nature
- L'acquisition de biens immobiliers
- Le leasing, crédit-bail et assimilés
- La TVA pour les assujettis pour tout ou partie
- L'entretien courant et renouvellement
- Les projets d'études, créations, extensions et/ou aménagements de pistes cyclables et vélos-routes/voies vertes

**FINANCEMENT
POSSIBLE DE
40% À 80%**

**CO FINANCEMENT
PUBLIC MINIMUM
DE 20%**

**MONTANT
MINIMUM DE
DÉPENSES
ÉLIGIBLES
8 000 €**



**MONTANT
D'AIDE
MINIMUM
5 000 €**